Communiqué
ville.montreal.qc.ca

Pour diffusion immédiate

PROCLAMATION OFFICIELLE DES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION GÉNÉRALE DU 1ER NOVEMBRE 2009 À MONTRÉAL

Montréal, le 9 novembre 2009 – Le président d'élection de la Ville de Montréal, Me Yves Saindon, proclame élu les 101 candidats qui ont obtenu le plus de votes lors de l'élection générale du 1er novembre 2009 aux postes pour lesquels aucune demande de nouveau dépouillement n'a été signifiée dans le délai prescrit par la loi.

Les noms des candidats élus ainsi que les résultats complets pour chacun des 103 postes peuvent être consultés sur le site web d'Élection Montréal au www.ville.montreal.qc.ca/election ainsi qu'à la Direction du greffe de la Ville de Montréal, au 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134.

Cette proclamation officielle survient à l'expiration du délai de quatre jours prescrit par la loi pour le dépôt de demandes de dépouillement judiciaire, soit 16h30 aujourd'hui. Deux demandes de nouveau dépouillement ont été dûment signifiées au président d'élection pour les postes suivants :

Maire – Arrondissement du Sud-Ouest : majorité de 27 voix en faveur de Monsieur Benoit Dorais, Équipe Harel – Vision Montréal (requête de Madame Nicole Boudreau, Équipe Tremblay – Union Montréal)

Conseiller de la ville – District électoral de Saint-Paul–Émard (Sud-Ouest) : majorité de 57 voix en faveur de Monsieur Daniel Bélanger, Équipe Tremblay – Union Montréal (requête de Monsieur Benjamin Cartier, Équipe Harel – Vision Montréal)

L'assermentation des élus se fera le 12 novembre lors d'une cérémonie sous la direction du président d'élection et greffier de la Ville de Montréal, Me Yves Saindon.

Les journalistes peuvent accéder au Rapport officiel du recensement des votes pour le scrutin du 1er novembre 2009 à l'adresse web suivante :
http://election-montreal.qc.ca/userfiles/file/fr/Actualites-documentation/20091103-Resultats-Sommaires.pdf

-30-

Source : Bureau des élections de Montréal
ville.montreal.qc.ca/election

Renseignements : Gonzalo Nunez
Relations avec les médias
514 868-1127